



**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS  
COMMUNE DE MOLAC**

**Compte rendu de la séance d'installation du 05 avril 2024**

***L'an deux mil vingt-quatre, le 05 avril 2024 à 17 heures, le Conseil Municipal des Enfants, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Mme GRIFFON Frédérique, adjoint au Maire.***

Date de convocation : 28 mars 2024

Nombre de membres :

En exercice : 10

Présents : 9

Procurations : 1

Votants : 10

Présents :

***Elues du Conseil municipal :***

COSTA RIBEIRO GOMES Marie Claude, DREANO Odette, GRIFFON Frédérique, STEVANT Emilie

***Elus du Conseil municipal des enfants :***

GARNIER LOIR Romane, GARNIER LOIR Soën, HENKART Zoé, LARVOIR Hugo, LEXA Maélys, LE BELLER Titouan, PERRON Lyam, PROVOST Soline, RENIER-BEZEAUD Théalda

Excusés :

***Pour les élue du Conseil municipal :*** PERRON Manuela

***Pour les élus du Conseil municipal des enfants :*** BOULLE Candice

Secrétaires de séance :

***Elue du Conseil municipal :*** STEVANT Emilie

***Elues du Conseil municipal des Enfants :*** GARNIER LOIR Romane, PROVOST Soline

**1 – Organisation de l'après midi intergénérationnelle du 22 avril 2024**

A - Présentation des affiches réalisées :

Pour diffuser l'après-midi intergénérationnelle auprès des Molacois, 4 affiches ont été réalisées. Il a été demandé au CME de voter pour l'affiche à utiliser pour cette diffusion.

Affiche n°1 : Hugo LARVOIR

Affiche n°2 : Frédérique GRIFFON

Affiche n°3 : Manuela PERRON

Affiche n°4 : Soline PROVOST

***Vote :***

*Affiche n°1 : Hugo LARVOIR Pour : 5*

*Affiche n°2 : Frédérique GRIFFON Pour : 0*

*Affiche n°3 : Manuela PERRON Pour : 3*

*Affiche n°4 : Soline PROVOST Pour : 2*

L'affiche n°1 ayant été retenue à la majorité, la proposition de l'utiliser pour la diffusion en complétant avec un bandeau indiquant le lieu, la date, les horaires, a été proposé et validé.

#### B – Réflexion sur les espaces d'affichages

Le CME a réfléchi aux endroits de diffusion et a validé :

- Panneau lumineux,
- Les écoles,
- Les commerces (boulangerie, coiffeur, cave à vin, bar, maison paramédicale)
- L'atelier des Lucioles,
- La mairie, la médiathèque, la salle « La Bruyère », le site internet de la commune,
- Les associations molacoises,
- Les pompiers,
- Les ACM / Maison POP

Les affiches seront imprimées en format A3 et en format flyers. Il appartiendra aux élus du CME d'en faire la diffusion.

#### C – Les Jeux

Les élues référentes ont pris contact avec La Caravane Ludique pour la réservation de jeux en bois (Foot de table / Grenouille / Gruyère / Puissance 4 / Quilles / Billards... environ 10 jeux seront disponibles).

La proposition de mettre une structure gonflable est ressortie lors de ce conseil. Mme GRIFFON propose de regarder ce qui est possible de mettre en place.

Des jeux de société vont être récupérés auprès de la médiathèque, Mme GRIFFON et Mme DREANO se chargent de se rendre à la médiathèque pour les réserver.

Il est indiqué aux élus du CME, qu'aucun jeu personnel ne devra être amené.

#### D – Organisation de l'après midi

Lors de cette séance, l'horaire retenu pour la présence des élus du CME qui seront bénévoles lors de cet après-midi, est 13:30.

Chaque enfant s'est proposé de faire un gâteau pour le goûter qui se tiendra en fin d'après-midi.

## **2 – Nouveaux Projets à mettre en place :**

Le CME a commencé à échanger sur les prochains projets qui pourront être mis en place, en est ressorti :

- La mise en place d'une structure modèle « araignée ». (ce type de projet doit en amont être voté en conseil municipal),
- Les bancs au niveau du city parc,
- La mise en place d'un « nettoyons la nature » (journée enfant à mettre en place. Date à prévoir lors du CME de la rentrée de septembre/octobre 2024)

### **3 – Intervention de Mme Le Maire :**

Le Conseil Municipal a validé l'attribution d'un kit CME. Après avoir échangé et présenté le contenu du kit, Mme Le Maire a donné à chaque enfant du CME sa sacoche d' élu.

### **4 – Questions diverses :**

Les élus du CME avait demandé à créer une boîte à idées. La proposition que les services techniques puissent participer en la créant a été validée.

Mme le Maire clôture la séance à 17:50.

**Pas de date de déterminée pour le prochain Conseil**